

## Technicien en systèmes de bâtiment (255B)

### Fiche d'aide à l'examen

L'examen de Technicien en systèmes de bâtiment (255B) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

#### Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Réalisation de l'entretien préventif	4%
Exploitation et entretien des systèmes de climatisation et de ventilation	11%
Exploitation et entretien des compresseurs	5%
Exploitation et entretien des refroidisseurs et des systèmes de réfrigération	6%
Exploitation et entretien des systèmes de traitement de l'eau	6%
Inspection et vérification des systèmes de lutte contre l'incendie et d'extincteurs automatiques	7%
Inspection, essai et vérification des systèmes d'alimentation de secours et des installations d'éclairage de secours	8%
Exploitation, surveillance et entretien des installations de chauffage	10%
Exploitation et entretien des pompes et installations de pompage	8%
Exploitation, surveillance et entretien des chaudières à basse pression	6%
Exploitation des systèmes électriques	9%
Exploitation et entretien des systèmes de commande et de l'instrumentation	8%
Inspection et surveillance des installations de plomberie	7%
Surveillance et analyse de la consommation d'énergie électrique	5%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>